



INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU CANADA

Communiqué : Secteur de l'assurance

Unica assurances demeure un partenaire à part entière du Programme de promotion du courtier pour l'année 2019

Toronto, 27 mars 2019 – L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) est heureuse d'annoncer qu'Unica assurances (Unica) a renouvelé son soutien au Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière.

Le parrainage d'Unica aidera à soutenir le Programme de promotion du courtier de l'ACAC qui repose sur une campagne de publicité lancée à l'échelle nationale dans le but de sensibiliser les clients à la valeur importante que les courtiers d'assurances leur apportent – choix, conseils et défense des intérêts. Avec un logo actualisé et la nouvelle plateforme « On se calme », la campagne de promotion du courtier donne un nouveau souffle à l'image de marque et met en lumière la valeur du réseau de courtage comme mode de distribution.

De plus, cet investissement aidera à la réalisation de plusieurs projets importants de l'ACAC, y compris les technologies novatrices, le perfectionnement professionnel et le plaidoyer auprès du gouvernement fédéral qui doit continuer d'insister sur le maintien de la séparation entre les activités des banques et des assureurs pour protéger les consommateurs et favoriser un marché juste et concurrentiel.

« Pour Unica, la valeur du courtier ne fait l'objet d'aucun doute. Les clients que nous ciblons peuvent compter sur l'expertise du courtier et sa connaissance approfondie des produits pour défendre leurs intérêts et proposer des solutions personnalisées qui répondent à leurs besoins en matière d'assurance. Unica est très fière de renouveler son partenariat avec l'ACAC et de soutenir le Programme de promotion du courtier », indique David Smiley, chef de l'exploitation d'Unica.

Le directeur général de l'ACAC, Peter Braid, ajoute : « L'ACAC apprécie grandement le soutien continu d'Unica et l'engagement de la compagnie à distribuer ses produits exclusivement par l'intermédiaire des courtiers. Cet investissement nous aidera à défendre les intérêts des courtiers d'assurances et des consommateurs. »

À propos d'Unica assurances

Fondée en 1955, Unica assurances (Unica) appartient exclusivement à des intérêts canadiens. Unica est une filiale de La Capitale assurances générales, compagnie d'assurance de dommages parmi les plus importantes au pays. Unica propose des protections exceptionnelles soutenues par un service de règlement des sinistres dont la réputation n'est plus à faire. Les clients savent que leurs actifs durement gagnés sont bien protégés et qu'ils peuvent dormir tranquilles. Unica distribue ses produits en Ontario par l'intermédiaire d'un réseau exclusif de courtiers d'assurances professionnels. Pour un complément d'information, visitez le site unicainsurance.com ou suivez-nous @unicainsurance.

À propos de l'ACAC

L'Association des courtiers d'assurances du Canada, qui a été fondée en 1921, se veut le porte-voix national de plus de 38 000 courtiers en assurances de dommages, défendant à la fois les intérêts de ses membres et des consommateurs auprès du gouvernement du Canada. Le Programme de

promotion du courtier a été lancé en 1988 pour promouvoir la valeur unique et le professionnalisme du courtier d'assurances auprès des consommateurs, des assureurs et des gouvernements.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Denys Bégin, directeur, Marketing et publicité
Association des courtiers d'assurances du Canada
416-367-1831, poste 160 ou dbegin@ibac.ca
www.ibac.ca